



## *Vœux du Maire*

*Au nom des membres du Conseil Municipal ainsi que de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, je souhaite à l'ensemble des citoyens de la commune une excellente année 2018 et la bienvenue aux nouveaux habitants de Cernex.*

*Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, une année de joie, de réussite et surtout, de santé.*

*Comme de tradition, les vœux du Conseil Municipal sont l'occasion de faire une petite rétrospective de l'année écoulée ainsi qu'une projection sur les orientations à venir.*

*Comme vous avez pu le vivre avec nous, l'année 2017 a été une année particulièrement riche et intéressante à plus d'un titre.*

*En premier lieu, 2017 fut la première année de ce mandat qui nous a permis d'approcher une normalité financière et de fait, pouvoir reprendre les missions de services publics de manière plus significative.*

*Dans ce cadre, nous avons pu réaliser les premiers entretiens d'importance dans les domaines de la voirie par la remise en état de certains secteurs du réseau routier, le remplacement et la mise aux nouvelles normes de l'éclairage public, ainsi que la réfection des murs d'enceinte du cimetière.*

*Nous avons pu également commencer la remise en état de la placette de la fontaine et aménager les abords de la salle polyvalente. Ces travaux d'amélioration se poursuivront cette année par l'aménagement du 2<sup>ème</sup> parking de la place de la mairie en parking paysagé dans l'esprit du projet initial de rénovation du lieu.*

*Nous avons pu investir dans la sécurité routière par l'achat de 2 radars pédagogiques qui nous permettent de sensibiliser les conducteurs dans des zones de transit particulièrement sensibles et si nécessaire, de pouvoir réaliser des statistiques de vitesses nous permettant d'interpeller les forces de police.*

*Cette première action viendra compléter une réflexion sur la sécurité de la mobilité sur l'ensemble de notre territoire et sera menée en 2018 par la commission « Voirie et Bâtiments ».*

*Cette année, vous avez pu profiter du premier marché de la commune et dans ce cadre, je tiens particulièrement à remercier, Madame Christine Dubois, ancienne élue, Christophe Boyer, Johann Locatelli et Arnaud Pollet qui ont porté et animé ce projet avec force et conviction afin que notre place du village puisse avoir un marché rural. Un nouveau service à la population dans un esprit convivial !*

*La commune dispose donc maintenant d'un camion pizza le mercredi et d'un marché rural le dernier samedi matin de chaque mois.*

*Cela semble bien être le début d'une vie commerçante tant attendue par notre population et il appartient maintenant à l'ensemble des habitants de Cernex et d'ailleurs de faire vivre cet esprit sur la place du village.*

*Ces dernières actions s'intègrent également dans notre réflexion générale liée au service à la population et se prolongera par l'utilisation de notre futur local commercial au centre bourg qui devrait nous être livré au 2<sup>ème</sup> semestre 2018.*

*Cette compréhension du service à la population se retrouve aussi par le difficile lancement de l'étude concernant la potentialité des bâtiments liés aux services de l'enfance de notre commune.*

*Cette étude prendra en considération non seulement les besoins présents et futurs de notre service à la petite enfance dans les normes de sécurité et de confort actuel, mais aussi, la valorisation du bâtiment « Jules Ferry » en tant que patrimoine communal venant en trait d'union avec notre église et notre mairie.*

*Comme vous pouvez le comprendre, l'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une logique de services localisés au Centre Bourg. Ces services associés à la densification du centre doivent pouvoir donner une dynamique de vie au village en complément de notre service public tout en favorisant la mobilité douce, la sécurité et la valorisation de notre patrimoine.*

*Toutefois, il faut relever que cette dynamique qualitative portée par une fine compréhension d'un centre de vie en milieu rural a été stoppée net par le récent refus du Conseil Municipal d'autoriser la faisabilité d'un projet urbanistique de qualité alors que Conseil Municipal avait lui-même défini le mandat de ce projet.*

*Comme vous pouvez l'imaginer, une telle procédure longue et complexe avait été validée par le SCOT et tous les services de l'Etat compétents en la matière.*

*Dans ce cadre, la délibération relative à la mise en place de cette déclaration de projet notifiant les raisons et les attentes de la commune ont été respectés en tous points, avec un soin particulier donné à la qualité de vie et la mobilité.*

*De part ce refus, je reste dubitatif face à une telle posture de rupture ainsi qu'une certaine légèreté dans la compréhension des enjeux urbanistiques et sociologiques de notre village, mais il me semble que la seule réponse crédible peut se retrouver dans un hypothétique jeu politique au sein du Conseil Municipal, ou dans une probable lecture de l'enquête sociologique relevant d'une posture de l'entre soi.*

*Quoi qu'il en soit, et malgré l'importance sociologique et urbanistique de ce projet pour notre village, l'argent et le temps dépensés resteront en pure perte par le déclassement de fin de droit de cette zone constructible en centre bourg.*

*Toujours dans le service à la population, mais avec succès, certains d'entre vous ont pu également apprécier l'amélioration significative de notre réseau Internet qui a été un véritable soulagement pour notre commune et cela même si certaines zones souffrent encore de problèmes significatifs.*

*Cette réalisation sous délégation de compétence du Syane a été source de fortes tensions entre tous les acteurs concernant les plannings ainsi que la réalisation, mais aussi vis-à-vis de notre population incrédule face à une situation hors d'âge. Dans ce cadre, je tiens à remercier Christophe Boyer et Vincent Tissot pour leur accompagnement dans une problématique extrêmement lourde et complexe.*

*Comme je vous en informais en introduction, l'ensemble de ces actions a été possible par le retour à la normalité de notre capacité financière. En effet, la maîtrise de nos finances publiques nous a permis d'honorer les engagements antérieurs à notre mandat, mais aussi de pouvoir abaisser notre dette communale 2018 de 36 % tout en ayant déjà provisionné l'achat de notre local commercial à hauteur de 250 000 €.*

*2018 sera donc marqué par une structure financière assainie et il nous sera nécessaire de capitaliser notre expérience en maintenant notre finesse dans l'arbitrage des dépenses ainsi qu'une politique d'investissement cohérente sur le moyen et long terme.*

*Cette cohérence doit aussi s'inscrire dans une compréhension pertinente des enjeux territoriaux aux niveaux communaux, mais surtout au-delà de notre territoire.*

*En cela, chaque élu se doit de comprendre notre présent et d'appréhender notre futur en connaissance de cause. De pouvoir répondre à chaque citoyen sur l'ensemble de ses actions du présent, mais aussi sur les conséquences que celles-ci auront dans leur futur.*

*Ces exigences me semblent d'autant plus nécessaires que la taille de notre commune nous rend dépendante d'une autre échelle de gouvernance et cela même pour la gestion de notre quotidien alors que les nouvelles législations territoriales sont de plus en plus complexes.*

*2017 a été donc dans ce sens, une année de savoir nous permettant de prendre conscience des relations sociologiques, économiques et politiques avec la Communauté de Commune du Pays de Cruseilles, mais surtout de pouvoir mesurer la pertinence de notre relation à la lueur de la raison d'être d'une EPCI pour notre territoire et notre population sur une période significative de 10 ans.*

*Cette rétrospective nous a permis de qualifier nos relations passées avec la CCPC, mais également de comprendre le type de gouvernance qui peut autoriser une telle constance dans ce déséquilibre constaté.*

*Dans ce cadre et dans une démarche projective, les caractéristiques de gouvernance de la CCPC associées aux nouveaux enjeux de territoires me font fortement douter de sa propre capacité à répondre d'une manière pertinente à l'intérêt commun dans son propre territoire, mais encore bien moins pour la commune de Cernex lorsque que nous pouvons intégrer notre*

*histoire commune des 10 dernières années associée à nos propres données économiques et sociologiques actuelles.*

*En effet, au niveau de la mission d'une EPCI, il me semble que celle-ci se doit d'agir de manière éthique et professionnelle dans le cadre de visions et d'intérêts communs aux communes qui la constituent afin de pouvoir répondre de manière respectueuse et légitime aux attentes de l'ensemble de ses communes membres. Et force est de constater que cela n'a pas été le cas pour Cernex lors de ces 10 dernières années.*

*Concernant l'étude économique, celle-ci nous a permis dans un premier temps de confirmer notre capacité à prendre en charge la compétence scolaire dans son fonctionnement, mais aussi de disposer d'une véritable aisance financière pour l'investissement dédié à cette infrastructure. Je rappelle présentement que la problématique de notre école a été l'élément déclencheur dans la remise en question de la gouvernance de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et je rappelle également que la majorité des personnes interrogées lors de l'étude sociologique souhaite que la compétence scolaire soit communale.*

*Dans un second temps, cette étude nous a permis également de rationaliser la problématique en dehors de toutes dimensions émotionnelles et politiques.*

*Concernant l'étude sociologique, celle-ci nous a permis d'une part de comprendre une certaine complexité induite par des contradictions dans les attentes de la population, et d'autre part, d'observer une compréhension partielle, confuse, voire fausse quant à la répartition des compétences au niveau des collectivités territoriales. Toutefois, et ne voulant par réinterpréter cette étude, il me semble important de relever que celle-ci démontre une population polarisée par deux postures distinctes :*

*Une première de type ethnocentrée et la seconde ouverte sur l'extérieur.*

*Dans ce contexte, il me semble que cette polarité de posture induit en soit une problématique dans la compréhension des enjeux présents et futurs de notre commune qui peut se résumer simplement à « choisir maintenant ou subir demain ».*

*Et secondairement, il nous est légitimement nécessaire de nous interroger sur quelle partie de la population est la plus à même de comprendre et construire notre avenir.*

*Dans tous les cas, je vous rappelle que l'ensemble de ces 2 études est disponible dans le domaine public, en particulier et sur notre site internet, que je vous invite donc à consulter.*

*Je reprendrai toutefois les éléments de conclusion de l'étude sociologique par « le territoire doit répondre à une question qui ne consiste pas à savoir si Cernex doit quitter ou non la CCPC, mais bien de savoir comment le territoire se réorganise autour d'Annecy d'un côté et de Genève de l'autre » et dans ce cadre, comment la commune de Cernex peut-elle se positionner afin de répondre aux attentes présentes et futures de sa population.*

*A l'heure actuelle et en début de réponse dans le cadre de réflexions relatives au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), la CCPC est intégrée dans un bassin de vie d'Annecy avec une perspective de pôle métropolitain Annecy-Chambéry d'une population de plus 340'000 habitants.*

*En continuité de ces études, le début de l'année sera donc consacré à la mise en place de la consultation citoyenne relative à notre volonté de positionnement de territoire, soit le bassin de vie annecien par le rattachement à la CCPC, soit le bassin de vie du genevois par le rattachement à la CCG.*

*Dans tous les cas, le Conseil Municipal organisera cette consultation citoyenne en date du dimanche 4 février et l'ensemble de la population sera invité à s'exprimer à cette occasion sur son choix de bassin de vie. Le vote sera ouvert aux citoyens inscrits sur la liste électorale et à tous ceux pouvant attester d'un domicile sur la commune de Cernex.*

*Comme vous pouvez l'observer, l'année 2017 a été très chargée et riche d'enseignement ce qui nous a permis de comprendre notre territoire bien au-delà des idées préconçues. Dans ce cadre, 2018 sera également riche d'actions et il nous appartient tous d'y participer d'une manière pertinente et objective afin d'être tous acteurs responsables au sein de notre collectivité.*

*Enfin, je profite également de ces vœux pour remercier l'ensemble de notre personnel communal pour leur engagement sans faille lors de l'année écoulée.*

*Sur ces mots, je vous renouvelle au nom du Conseil Municipal et des collaboratrices et collaborateurs, mes meilleurs vœux pour cette année 2018 et me réjouis de toutes les occasions de nous rencontrer et de partager de bons moments ensemble à Cernex.*

*Le Maire*

*Jean-Louis Felfli*